

ARRONDISSEMENT de Douai

Planchier
Thérèse Louise.

CONSTATE suivant la loi, par moi *Pierre Guillenot, Maire de la*
Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont *su*
savoir, ni écrire, ni signer, à l'exception de deux témoins qui n'ont ni écrit, ni

Bland
marie françoise

CONSTATE suivant la loi, par moi Pierre Pailard, Maire de la Commune de Lezards remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exemplaire du présent Procès-verbal en trois exemplaires.



N^o 7
August
Marie Josephine

CONSTATE suivant la loi, par moi Pierre Paillet maire de la Commune de Lagard, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

N. F.
Langier

Constaté suivant la loi, par moi Jeanne Guillard Maire de la Commune
de la Garde _____ remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi. _____

Have been

B. Bingham

12

Laudis

Louis

Ваше

Quinara